

# AIDE-MÉMOIRE CLINIQUE

## Modèle Ordre du jour- rencontre interdisciplinaire

### Réadaptation post-AVC

Cet aide-mémoire est destiné aux équipes de réadaptation post-AVC (URFI, services externes). Il regroupe les informations relatives au suivi de l'usager devant être discutées lors des rencontres de suivi interdisciplinaire. Ces informations cliniques permettent à l'équipe d'ajuster les modalités de l'intervention selon l'évolution et les besoins de l'usager, ainsi favoriser l'atteinte des objectifs visés par celui-ci, ses proches et son équipe de réadaptation. Suite à la rencontre de suivi interdisciplinaire, le compte-rendu se retrouve dans une note d'évolution au dossier de l'usager.

#### 1. Ordre du jour :

**Première rencontre interdisciplinaire depuis l'admission ou l'inscription de l'usager à la phase de réadaptation post-AVC**

- Motifs de référence;
- Condition de santé (diagnostics, suivis médicaux à faire ou à venir, hospitalisations, restrictions médicale, médication);
- Situation familiale et réseau de soutien;
- Situation souhaitée par l'usager;
- Partage des résultats de la 1<sup>ière</sup> évaluation SMAF(URFI) ou partage des résultats de la 2<sup>ième</sup> évaluation SMAF à la sortie de l'URFI ;
- Partage des résultats des évaluations effectuées jusqu'à maintenant;
- Impression clinique de l'équipe interdisciplinaire par rapport au pronostic de participation sociale;
- Plan d'action global d'ici à l'élaboration du premier plan d'intervention interdisciplinaire (Actions, responsable(s), échéanciers);
- Date prévue pour le premier plan d'intervention interdisciplinaire (PII);
- Date de la prochaine rencontre de suivi interdisciplinaire.

#### 2. Ordre du jour :

**Rencontres interdisciplinaires qui précèdent la rencontre PII (URFI ou service externe)**

- État général de l'usager (informations pouvant avoir un impact sur le processus de réadaptation);
- Partage des résultats des évaluations effectuées jusqu'à maintenant;
- Impression clinique de l'équipe interdisciplinaire par rapport au pronostic de participation sociale;
- Plan d'action global d'ici à l'élaboration du premier plan d'intervention interdisciplinaire (Actions, responsable(s), échéanciers);
- Date prévue pour le premier plan d'intervention interdisciplinaire (PII);
- Date de la prochaine rencontre de suivi interdisciplinaire.

Références : Inspiré de Burton, L., Tyson, S., McGovern, A. et Sharfi, S. (2012). The Assesment toolkit for Stroke rehabilitation professionnels. Greater Manchester Assesment of Stroke rehabilitation (G-MASTER) ET Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (2017). Continuum de services pour les personnes à risque de subir ou ayant subi un accident vasculaire cérébral - Paramètres organisationnels de réadaptation et de réintégration dans la communauté 2016-2018. 69 p.

|                            |                                                                                                |                     |            |
|----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|------------|
| Direction émettrice        | Direction des services multidisciplinaires, de la recherche et de l'enseignement universitaire | Entrée en vigueur : | 2021-09-01 |
| AMC-DSMREU-10246 (2021-09) |                                                                                                | Révision :          | N/A        |

### 3. Ordre du jour :

Première rencontre suite au plan d'intervention et rencontres subséquentes

- a. **Résumé des interventions mises en place depuis la rencontre du PII;**
- b. **Description des progrès réalisés depuis le début des interventions en réadaptation post-AVC :**
  - État général de l'usager (informations pouvant avoir un impact sur le processus de réadaptation);
  - Partage des résultats des évaluations de la trousse à outils, le cas échéant;
  - Partage des progrès réalisés par l'usager;
  - Partage des difficultés observées ayant un impact sur l'atteinte des objectifs de l'usager;
  - Plan d'action en lien avec les difficultés observées (Moyens, responsable(s), échéanciers);
  - Discussion clinique sur le pronostic de participation sociale.
- c. **Planification de la fin de l'épisode de service :**
  - Planification précoce du congé en URFI :
    - Orientation prévue ou projetée suite à l'épisode en URFI;
    - Identification des obstacles au retour à domicile, le cas échéant;
    - Plan d'action en lien avec la planification du congé (Actions, responsable(s), échéanciers);
    - Date approximative de congé.
  - Fin de l'épisode de services en externe :
    - Orientations prévues au niveau de la réadaptation socioprofessionnelle (phase de réintégration et maintien dans la communauté);
    - Identification des besoins de soutien psychosocial (anxiété, symptômes dépressifs, trouble d'adaptation, etc.), le cas échéant;
    - Identification des obstacles à l'accès ou à la reprise des activités socioprofessionnelles, le cas échéant;
    - Plan d'action en lien avec la planification de la transition vers les services de réadaptation socioprofessionnelle (Actions, responsable(s), échéanciers);
    - Date approximative de la transition vers les services de réadaptation socioprofessionnelle (phase de réintégration et maintien dans la communauté).
  - Date de la prochaine rencontre de suivi interdisciplinaire.

Références : Inspiré de Burton, L., Tyson, S., McGovern, A. et Sharfi, S. (2012). The Assesment toolkit for Stroke rehabilitation professionnels. Greater Manchester Assesment of Stroke rehabilitation (G-MASTER) ET Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (2017). Continuum de services pour les personnes à risque de subir ou ayant subi un accident vasculaire cérébral - Paramètres organisationnels de réadaptation et de réintégration dans la communauté 2016-2018. 69 p.

|                            |                                                                                                |                     |            |
|----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|------------|
| Direction émettrice        | Direction des services multidisciplinaires, de la recherche et de l'enseignement universitaire | Entrée en vigueur : | 2021-09-01 |
| AMC-DSMREU-10246 (2021-09) |                                                                                                | Révision :          | N/A        |